

PV Conseil d'Entreprise du mardi 9 mars 2021.

Présents : Marie-Rose Linthoudt (Présidente PO), Pierre Wibrin (représentant PO), Christine Brasseur (Direction du secondaire), Samantha Kezbari (Direction du primaire), Laetitia Halbardier (Direction du fondamental), Marie-France Caufriez, Caroline Williot, Yahya Radia (représentantes CSC du personnel), Serge Le Jeune (secrétaire et représentant CSC du personnel)

Invité : Giuseppe Randisi (Direction adjoint)

Excusée : Muriel Feickens (représentante CSC du personnel)

Ordre du jour :

1° Approbation du PV de la réunion du 2 février

2° Information de base

3° Divers

1° Le PV du 2 février 2021 est approuvé par les membres du Conseil.

2° Information de base

Marie-Rose commente les informations économiques et financières pour 2020-2024.

(Voir documents reçus)

Le Conseil parcourt les différents chapitres en apportant quelques petites modifications comme :

- l'ajout du collège Matteo Ricci d'Anderlecht au chapitre 2 point 2
- l'ajout de jeux de société, danse, théâtre, chorale... dans les ateliers DAS ainsi que la rénovation des bâtiments, la qualité de l'accueil, le système d'intégration pour le secondaire, la citoyenneté de l'école, le coaching, ancrage (lutte pour le décrochage scolaire au secondaire) au chapitre 2 point B
- la modification et l'ajout de quelques éléments dans l'organigramme de l'école fondamentale et également dans la section secondaire
- le remplacement de sous-direction par direction adjointe

Nous remercions Marie-Rose pour le travail accompli et pour la présentation de l'info de base.

3° Divers

Les représentants syndicaux signalent les difficultés d'enseigner dans les locaux du bâtiment M. Ils sont plus petits et plus en longueur que ceux du D et seraient plus adaptés pour des petits groupes d'élèves. Au départ, les classes ont été réparties selon les normes du Ministère : 6 classes/152 élèves. Mais le calcul est faussé puisqu'il s'agit d'un métrage brut sans décompter le mobilier, le déplacement des élèves et la taille de ceux-ci.

(La direction du secondaire communique également le manque de locaux.)

Dans ces mêmes locaux, le chauffage est problématique (Bâtiment M : température élevée : 24°, vannes à régler, pas de ventilation actuellement mise en route). Une réunion le mercredi 10 mars aura lieu au sujet de la chaufferie et de la régulation. Il est à signaler que l'entreprise de chauffage avait fait faillite et qu'il est difficile pour un entrepreneur de reprendre un chantier en cours).

Concernant les chiffres de population au fondamental/primaire, la vérificatrice a tout approuvé. Néanmoins, un élève primaire et un élève maternel partis du côté néerlandophone ne compteraient pas. Mais cela n'a pas de répercussion pour l'année prochaine.

Dans le cadre sanitaire et pour prévenir le retour des classes de 4^e à 6^e secondaire en présentiel, l'école a reçu un ¾ temps de surveillant/éducateur jusqu'au 30 juin. Il entrera dans la mission spécifique de lutte contre le décrochage scolaire, le bien-être des élèves, l'animation en classe et le travail sur la discipline.

Les directions du secondaire rappellent que les cours d'éducation physique ont toujours lieu à l'extérieur. Le sol de la salle de gymnastique n'est pas encore en état. L'humidité est toujours présente comme dans d'autres endroits de l'école. Une étude du sol va prochainement être réalisée.

Pour le Conseil d'Entreprise,
Serge Le Jeune, secrétaire.

Prochaines dates : les mardis 20 avril, 18 mai (comptes annuels), 15 juin (à déterminer)
